

PROTOCOLE SANITAIRE

**GUIDE RELATIF A LA RÉOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT
DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES**

Complément du Protocole national,
adapté à l'école

MARIE CURIE de NOYELLES-GODAULT

PREALABLE

- ❖ Les parents qui prennent la décision d'envoyer leurs enfants dans les écoles s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

- ❖ Les règles de distanciations physiques, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Ces règles de distanciations physiques doivent être strictement respectée par les élèves et leurs parents.

- ❖ Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



Mesures particulières prises pour l'école Marie Curie de Noyelles-Godault

ETAT DES LIEUX

- ❖ **Élèves**
18 à 23 élèves (tous niveaux) sont susceptibles d'être présents :
 - 10 au CP (2 mangeraient à la cantine ; 1 irait en garderie le soir)
 - 1 au CE1
 - 1 à 2 au CE2
 - 2 au CM1 (1 mangerait à la cantine)
 - 6 à 8 au CM2 (1 à 2 mangeraient à la cantine)

- ❖ **Enseignants**
7 enseignants peuvent effectuer de l'enseignement en présence.
2 enseignants poursuivent l'enseignement à distance.

- ❖ **Personnel municipal**
Besoin : 1 personne présente pendant le temps scolaire pour la désinfection.
Cantine : 2 personnes
Garderie : 2 personnes

- ❖ **Locaux**
 - 8 classes peuvent être utilisées avec possibilité d'ouvrir la porte séparant les classes 2 à 2.
 - 1 classe plus isolée.
 - 1 classe est équipée d'un lavabo.

SANITAIRES

- ❖ Les enseignants s'assureront de limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires afin de respecter la distanciation physique et l'intimité de chacun, 1 seul élève y pénétrera à la fois.
- ❖ Côté garçon, sur 9 urinoirs disponibles, 8 seront neutralisés laissant disponible l'urinoir central.
Les portes des cabinets habituellement fermées devront restées ouvertes.
- ❖ Côté fille, les portes des cabinets habituellement fermées devront restées ouvertes.
- ❖ Chaque groupe d'élèves aura un cabinet de toilettes attribué, un affichage sur les portes des cabinets avec les prénoms des élèves sera mis en place. (Annexe 1)
- ❖ On veillera au passage systématique d'une lingette désinfectante sur la cuvette ou la lunette des toilettes dès lors que les enfants s'y sont assis et plus particulièrement pour les petites filles qui urinent.
- ❖ Afin de respecter les distanciations physiques, chaque lavabo ne pourra être utilisé que par un seul enfant à la fois. (Annexe 2)
- ❖ L'approvisionnement des consommables des toilettes (savon liquide, papier toilette, essuie-mains à usage unique) sera assuré par la mairie.
- ❖ Afin d'assurer une bonne aération des sanitaires, leurs portes resteront ouvertes.
- ❖ Les élèves pourront se rendre aux sanitaires pour se laver les mains en suivant les recommandations qui seront affichées (Annexe 3) et sous la surveillance d'un adulte :
 - à l'arrivée dans l'école,
 - avant de rentrer en classe, notamment après les récréations,
 - avant et après chaque repas,
 - avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
 - après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
 - le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée à son domicile.A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique fournie par la mairie (1 flacon par classe) peut être envisagée mais sera exclusivement gérée par l'enseignant.

ACCUEIL DES ELEVES

Arrivée des élèves :

- ❖ Les élèves seront accueillis par un enseignant à l'arrière de l'école (petite grille) en horaires décalés (cf groupes et horaires d'accueil) et en respectant les distanciations physiques.
- ❖ Les élèves devront respecter les horaires d'accueil qui leur auront été communiqués. Ils ne devront arriver ni plus tôt, ni plus tard afin d'éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.
- ❖ Les parents ont interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école ou de rester devant les grilles au temps d'accueil et de sortie des élèves pour les raisons déjà évoquées précédemment.
- ❖ Chaque enseignant disposera de 2 masques par jour qu'il devra utiliser selon les recommandations (annexe 4).
- ❖ Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipé si les parents le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter correctement. Il appartiendra aux parents de fournir ces masques à leurs enfants et à l'enseignant de juger s'ils sont capables de le porter correctement.

Installation en classe :

- ❖ Une fois entré dans l'école, chaque élève, en respectant les distanciations physiques, se dirigera vers les sanitaires pour s'y laver les mains. Un enseignant s'y tiendra pour y gérer les flux, s'assurer que les élèves procèdent bien au lavage de leurs mains selon les recommandations. Après lavage des mains, chaque élève devra de suite rejoindre la classe dans laquelle il sera accueilli par son enseignant.

Organisation globale :

- ❖ Afin de pouvoir assurer le travail à distance avec les élèves restés chez eux, les enseignants ne seront pas présents toute la semaine à l'école. (Annexe 5)
- ❖ **Organisation des groupes :**
4 groupes de 6 élèves maximum. (Annexe 6)
 - 2 groupes de CP/CE1.
 - 2 groupes de CE2/CM1/CM2.

❖ **Emploi du temps :**

Lundi : accueil de 2 groupes de CP/CE1 (3 enseignants)

Mardi : accueil de 2 groupes de CP/CE1 (3 enseignants)

Jeudi : accueil de 2 groupes de CE2/CM1/CM2 (3 enseignants)

Vendredi : accueil de 2 groupes de CE2/CM1/CM2 (3 enseignants)

❖ **Horaires d'accueil :**

groupe 1 : 9h20 – 11h50 / 14h00 – 16h30

groupe 2 : 9h30 – 12h00 / 14h10 – 16h40

❖ **Récréations**

Afin d'éviter le brassage entre les élèves de deux groupes présents dans l'école, les récréations se dérouleront au même moment pour les deux groupes mais dans des cours séparées (10H40 / 15H10). Durant ces récréations, les enseignants veilleront à ce que les distanciations physiques soient respectées.

❖ **Cantine**

Les repas seront pris dans les classes (à confirmer) et dans le respect des règles d'hygiène.

L'inscription des enfants à la cantine est à faire auprès de la chargée aux affaires scolaires à l'adresse mail suivante : pbrunzel@mairie-noyelles-godault.fr ou au téléphone : 06 45 11 57 94.

Les enfants devront se laver avant et après le repas.

Les tables et les chaises devront être nettoyées après chaque repas

Sortie :

❖ Les élèves seront dirigés vers la sortie de l'école (petite grille) tout en respectant les distanciations physiques. Chaque enseignant s'assurera de respecter l'horaire précise de sortie de ses élèves afin que les parents ne soient pas dans l'obligation d'attendre devant la grille.

❖ Les parents devront respecter l'horaire de sortie qui leur a été communiqué.

❖ Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel d'immédiatement changer de tenue et de procéder à un lavage des mains minutieux (éventuellement à une toilette complète).

❖ **Garderie**

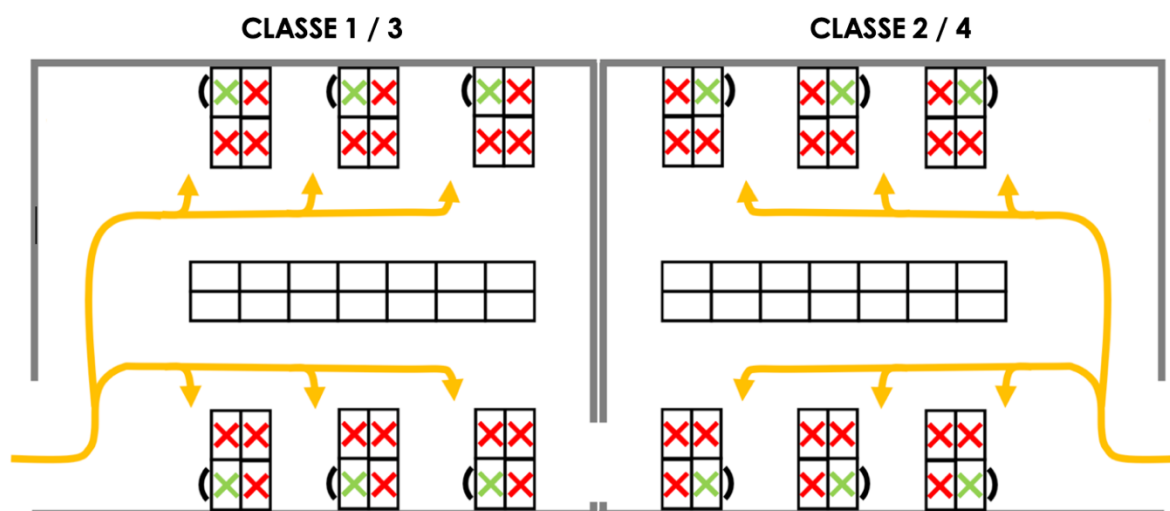
Le service de garderie avant et après la classe sera assuré pour un effectif réduit (pas plus de 5 enfants).

L'inscription des enfants à la garderie est à faire auprès de la chargée aux affaires scolaires à l'adresse mail suivante : pbrunzel@mairie-noyelles-godault.fr ou au téléphone : 06 45 11 57 94.

Cf document récapitulatif (Annexe 7)

SALLES DE CLASSE

- ❖ Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera répétée autant de fois que nécessaire pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.
- ❖ 4 classes seront aménagées pour que chacune puisse accueillir un groupe de 6 élèves.
 - Les classes de Monsieur Quenson et Madame Ratajczak pour les 2 groupes de CP/CE1 les lundi et mardi.
 - Les classes de Mesdames Kasowski et Devermelle pour les 2 classes de CE2/CM1/CM2 les jeudi et vendredi.
- ❖ Les portes de ces classes donnant sur l'extérieur resteront ouvertes.
- ❖ En classe, afin de respecter les distanciations physiques, les tables seront disposées en îlots de 4 contre les murs donnant sur l'extérieur. Sur chaque îlot, un enfant prendra place selon la disposition suivante :



Ces îlots pourront être séparés par les tables en surnombre afin de permettre l'organisation du déplacement. Chaque élève sera ainsi isolé et à une distance réglementaire de ses camarades.

- ❖ Chaque enfant aura sa table. Une case lui sera mise à disposition afin qu'il puisse y ranger son matériel personnel qui restera dans la classe.
- ❖ Afin de limiter le plus possible les échanges avec le domicile des élèves, le cartable pourra rester à la maison. Le matériel nécessaire au travail en classe sera fourni par l'école ou apporté par l'enfant (selon les recommandations de son enseignant) et sera personnel (aucun échange de matériel entre élèves ne sera accepté).

- ❖ Les porte-manteaux ne pourront être utilisés. Chaque enfant déposera son manteau sur le dossier de sa chaise.
- ❖ Si besoin, les élèves pourront se rendre aux sanitaires, accompagnés d'un enseignant pour se laver les mains (ou à défaut utilisera un gel hydro-alcoolique). (cf liste des fréquences de lavage des mains dans le paragraphe sanitaire)
- ❖ Pour répondre aux recommandations et limiter les échanges, les cahiers des élèves ne seront pas manipulés par les enseignants et les déplacements des élèves en classe seront limités au strict minimum.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- ❖ Un conseil d'école par visioconférence sera organisé le jeudi 7 mai à 15 heures afin d'informer les parents d'élèves élus et la municipalité des modalités de reprise des cours et de l'organisation qui aura été décidée par l'équipe enseignante.
- ❖ A la suite de ce conseil, les parents concernés par le retour à l'école de leur enfant seront avertis des modalités de reprise par mail ou par téléphone.
Nous leur ferons également parvenir le présent protocole ainsi qu'une charte qui les engage à respecter les recommandations (qui les concernent) du protocole sanitaire national et celui adapté à l'école (Annexe 6).
- ❖ Un affichage sera mis en place pour informer les parents du nombre d'enfants accueillis et des conditions d'encadrement.

Coordonnées utiles :

☎ **ECOLE MARIE CURIE** : 03 20 21 47 24

☎ **MAIRIE (pour inscription cantine et garderie)** : 06 45 11 57 94
ou pbrunzel@mairie-noyelles-godault.fr

☎ **PLATEFORME COVID-19** : 0 800 130 000

Cette plateforme téléphonique (appel gratuit depuis un poste fixe en France) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19.



▲ **Attention** : la plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux) restez chez vous et appelez votre médecin. Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

Symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduite à tenir en cas de survenue d'un ou de plusieurs symptômes chez un élève :

- ❖ Isolement, immédiat et sous surveillance, de l'élève avec un masque adapté dans une pièce dédiée : **classe de Mme Becquet**
- ❖ Les parents/représentants légaux seront appelés sans délai pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Les parents devront éviter les contacts avec l'enfant et contacter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistages de l'élève, le cas échéant.
- ❖ Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé l'élève devra être réalisé après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme COVID-19.

En cas de test positif :

- Information des services académiques.
- Accompagnement des familles pour évaluer les risques de transmission et déterminer les stratégies d'isolement.
- Les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques pourront prendre des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

Conduite à tenir en cas de survenue d'un ou de plusieurs symptômes chez un adulte :

- ❖ Isolement si le retour immédiat au domicile n'est pas possible. Respect des gestes barrière.
- ❖ Consulter le médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé devra être réalisé après un temps de latence de quelques heures.

En cas de test positif :

- Mesure identiques que celles engagées pour les enfants.

Annexe 1

PROTOCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault



CABINET DE TOILETTES RÉSERVÉ à

Seven horizontal, rounded rectangular bars stacked vertically, intended for writing the name of the person to whom the toilet is reserved.

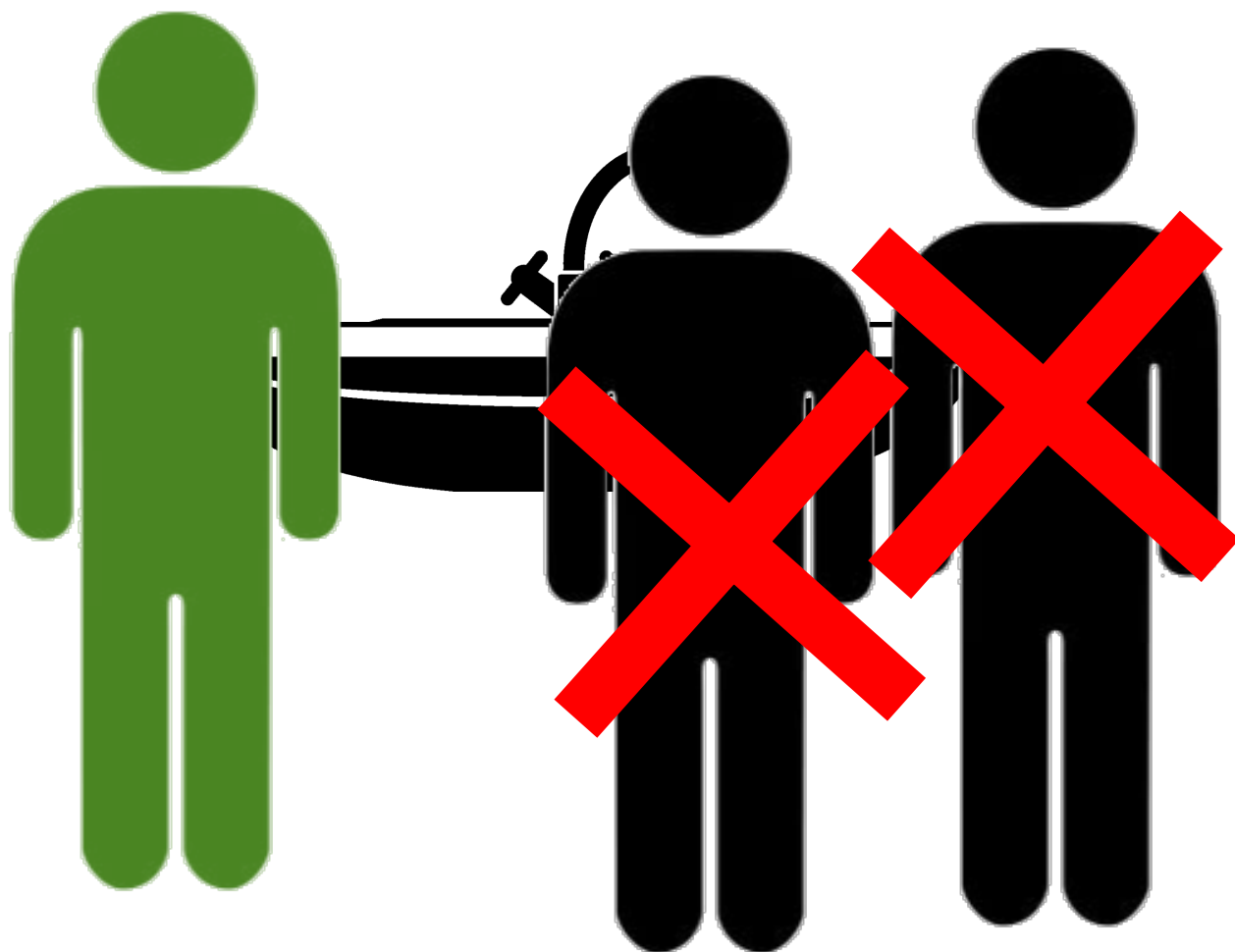
Affichette à disposer sur les portes des cabinets.

Annexe 2

PROTOCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

1 SEULE PERSONNE PAR LAVABO



Affichette à disposer au-dessus de chaque lavabo.



JE ME LAVE LES MAINS



1 JE PRENDS DU SAVON



2 JE FROTTE LES PAUMES



3 LE DOS DES MAINS



4 ENTRE LES DOIGTS



5 LES POUCES



6 LES ONGLES



7 LES POIGNETS



8 JE RINCE



9 ET J'ESSUIE !



Règles du port de masque chirurgical

Masque à usage médical dit "masque chirurgical" à usage unique :

protège l'environnement du porteur et limite l'exposition des soignants aux gouttelettes

Norme NF EN 14483 : Efficacité de filtration bactérienne notées I ou II, Lettre R si le masque est résistant aux éclaboussures de liquides

IMPORTANT :

- Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par geste d'hygiène des mains (friction hydro-alcoolique)
- Le port de masques chirurgicaux ne doit pas dépasser la durée maximale de temps correspondant à leur **efficacité**, dans la limite de l'acceptabilité et de l'intégrité du masque durant leur activité professionnelle (à changer toutes les 4h selon les préconisations du fabricant)



1 Friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou lavage à l'eau et au savon



2 Prenez le masque, le **bord rigide vers le haut et marque ou face colorée à l'extérieur**. Placez-le sur le visage en le tenant par les **lacets supérieurs**



3 Nouez les lacets supérieurs **sur le haut de la tête**, puis nouez les lacets inférieurs **au niveau de la nuque**. Ne pas tenir compte de cette étape si masque à élastique



4 Pincez le haut du masque **sur la racine du nez**



5 Abaissez le **bas du masque** sous le menton



6 À partir de cet instant ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le **après quatre heures** ou **dès qu'il est mouillé**



7 Avant retrait du masque, friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou à défaut lavage à l'eau et au savon



8 Ôtez le masque en veillant à **ne toucher que les lacets/élastiques**. Détacher ceux du bas, puis ceux du haut



9 Jetez le masque **dans une poubelle (DASRI ou filière disponible)**, puis lavez-vous les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique

Annexe 5

PROTCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

Présence des enseignants et attribution des groupes du 11 au 19 mai.

	Pré rentrée : présence des 7 enseignants pouvant être sur place + AVS			
LUNDI 11 MAI				
MARDI 12 MAI	GROUPE 1	Mr Desor		+ Mme Becquet et AVS
	GROUPE 2	Mr Quenson		
JEUDI 14 MAI	GROUPE 3	Mme Tournemaine		+ Mme Becquet et AVS
	GROUPE 4	Mme Devermelle		
VENDREDI 15 MAI	GROUPE 3	Mme Tournemaine		+ Mme Becquet et AVS
	GROUPE 4	Mme Devermelle		
LUNDI 18 MAI	GROUPE 1	Mr Desor		+ Mme Becquet et AVS
	GROUPE 2	Mr Quenson		
MARDI 19 MAI	GROUPE 1	Mr Desor		+ Mme Becquet et AVS
	GROUPE 2	Mr Quenson		

Annexe 6

PROCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

GROUPE 1

Affichette à disposer sur la porte de la classe 1.

Annexe 6

PROCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

GROUPE 2

Affichette à disposer sur la porte de la classe 2.

Annexe 6

PROTOCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

GROUPE 3

Affichette à disposer sur la porte de la classe 3.

Annexe 6

PROTOCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

GROUPE 4

Affichette à disposer sur la porte de la classe 4.

Annexe 7

PROTCOLE SANITAIRE

Ecole Marie Curie / N. Godault

Organisation Groupes et horaires

GRUPE	NIVEAUX	ENSEIGNANTS	JOUR	HORAIRE	RECREATION
1	- 6 CP	1 enseignant	LUNDI MARDI	9h20 – 11H50 14h00 – 16h30	10h40 / 15h10 Cour Petit
2	- 4 CP - 1 CE1	1 enseignant	LUNDI MARDI	9h30 – 12h00 14h10 – 16h40	10h40 / 15h10 Cour Grand
3	- 1 ou 2 CE2 - 2 CM1 - 2 CM2	1 enseignant	JEUDI VENDREDI	9h20 – 11H50 14h00 – 16h30	10h40 / 15h10 Cour Petit
4	6 CM2	1 enseignant	JEUDI VENDREDI	9h30 – 12h00 14h10 – 16h40	10h40 / 15h10 Cour Grand







Me Becquet sera présente dans l'école mais ne prendra pas d'élèves en charge afin d'assurer la continuité administrative et pédagogique (en distanciel) + personne ressource en cas de besoin.

Engagement des parents.

REOUVERTURES DES ECOLES 12 MAI 2020 Ecole Marie Curie / Noyelles-Godault

Je soussigné, madame, monsieur _____, fait le choix d'envoyer à l'école mon enfant _____ élève à l'école Marie Curie de Noyelles-Godault.

Dans le cadre de cette réouverture des écoles élémentaires et maternelles le 12 mai 2020 et en application du protocole sanitaire,

-  Je m'engage à **prendre la température de mon enfant tous les jours** avant le départ pour l'école (matin et midi) et à **lui fournir un paquet de mouchoirs jetables**.
-  Je m'engage à **garder mon enfant à la maison en cas de symptômes ou de fièvre** (supérieure à 37,8) **pour lui-même ou pour un membre de la famille**.
-  Je m'engage à **ce que mon enfant se lave les mains** avant le départ pour l'école (matin et midi) et à **vérifier que ses ongles soient coupés**.
-  Je m'engage à ce **que mon enfant soit informé des gestes barrière, qu'il les connaisse et sache les mettre en pratique**.
-  Si des symptômes évocateurs avec ou sans fièvre surviennent chez mon enfant pendant le temps scolaire, je serai de suite contacté par l'enseignant. Je m'engage donc à **rester constamment joignable pendant le temps scolaire, à venir immédiatement récupérer mon enfant si besoin et à contacter mon médecin traitant** qui m'informerait de la marche à suivre pour que mon enfant soit testé dans un centre prévu à cet effet.
-  Je m'engage à **respecter les règles du protocole sanitaire mises en place dans l'école, pour lesquelles je suis directement concerné(e)** et qui me sont rappelées ci-dessous :

- Interdiction formelle aux parents de pénétrer dans l'enceinte de l'école.
- Interdiction formelle de rester devant les grilles de l'école afin d'éviter toutes formes d'attroupement.
- Les horaires d'accueil devront être strictement respectés (les enfants ne devront arriver ni plus tôt, ni plus tard que l'horaire qui leur sera indiqué).
- Les points d'accueil et de sortie qui seront attribués à mon enfant (petite ou grande grille) devront être scrupuleusement respectés.



Numéro de téléphone sur lequel je peux être joignable rapidement en cas d'urgence : _____

Fait à _____, le _____.

Signature